

)Anniversaire(

Les 20 ans de Couserans construction



De gauche à droite : A. Jounot (Afnor), H. Nayrou (président du Conseil départemental), J. Petey (président Fédération Scop BTP) et P. Rouaix (Couserans Construction)

Le 25 septembre 2015, plus de trois-cents personnes ont répondu à l'invitation de la Scop Couserans Construction (Saint-Girons-en-Ariège) qui fêtait son 20^e anniversaire. Parmi les invités de son PDG Patrick Rouaix et de son équipe : Henri Nayrou, président du Conseil départemental, Jacques Petey, président de la Fédération des Scop du BTP, Rémy Roux, cofondateur gérant d'Ethiquable et président des Scop de Midi-Pyrénées.

A cette occasion, Patrick Rouaix, PDG de la coopérative depuis seize ans, n'a pas manqué de souligner le chemin parcouru depuis la création de l'entreprise Thomas et Danizan en 1947. « La

société est devenue une Scop en 1995 à l'initiative des 39 salariés qui voulaient pérenniser l'activité après le dépôt de bilan. Depuis, l'effectif a triplé. Aujourd'hui, elle compte 56 salariés associés. Le chiffre d'affaires établi à 7 millions d'euros a triplé depuis sa transformation en Scop », a-t-il souligné. La coopérative est présente sur trois marchés principaux : les travaux publics (environ 50 % de l'activité), les professionnels et les particuliers. « Ce qui fait la force d'une Scop, c'est que l'on joue collectif avec des salariés parties prenantes dans la stratégie d'entreprise et qui en étant associés partagent les choix et les décisions », a ajouté Patrick Rouaix.

L'innovation sociale et environnementale a constitué un atout vers l'excellence pour faire de la Scop ariégeoise un acteur reconnu en matière de développement durable. La coopérative a mis en place depuis 2012, sous l'impulsion de la Fédération des Scop BTP, une démarche RSE, lui permettant de se démarquer dans un marché concurrentiel. Pour ses pratiques et ses résultats, la Scop a obtenu et reçu des mains de Jacques Petey, en conclusion de la manifestation, l'attestation d'évaluation Afaq 26000 niveau « confirmé » prouvant ainsi la maturité de sa démarche de RSE qui la place avec un score de 676 points sur 1 000 dans le top 10 national des entreprises RSE toutes activités confondues.

)RSE(

Label RSE Scop BTP

STPEE (électricité courant fort et faible, 200 salariés) située à Villebon-sur-Yvette (91) est la première coopérative de BTP de France à s'engager dans le processus de labellisation RSE mis en place par la Fédération des Scop BTP en juin dernier. Dis-

posant déjà d'un haut niveau de qualification et de certification (qualibat, Iso 9001, Iso 14001, Iso 18001), STPEE marque ainsi sa volonté de valoriser sa démarche développement durable en s'engageant dans le dispositif fédéral RSE.

Réquisition des entreprises



Jacques Petey, président de la Fédération des Scop du BTP, a signé le 16 octobre avec l'assureur Société mutuelle assurance du BTP et les mutuelles de la SGAMBTP un protocole sur la réquisition de services et de biens des entreprises par l'État.

L'objectif est d'accompagner étroitement les entreprises dans toutes les circonstances. Le protocole fait ainsi bénéficier aux entreprises du BTP en général, et aux Scop BTP en particulier, du maintien des garanties d'assurances de dommages aux biens et de responsabilité civile, que le Code des assurances prévoit de suspendre. Toutes les formes de réquisitions seront donc prises en compte, qu'elles soient de services ou de biens. Le protocole supprime aussi toutes les obligations de déclarations préalables des entreprises auprès de leur assureur mutualiste. Enfin, les mutuelles de la SGAMBTP préfinanceront les sinistres et pourront recourir contre la personne publique. Les sinistres consécutifs à la réquisition et déclarés dès leur survenance ne seront pas pris en compte dans la sinistralité globale de l'assuré.

Document unique d'évaluation des risques

Afin d'aider les entreprises de travaux publics, dont les Scop, à réaliser leur document unique d'évaluation des risques professionnels et à le faire vivre, la Fédération Scop BTP et les partenaires de la branche ont réalisé un guide pratique à leur attention. Contenant notamment un état des lieux des pratiques des entreprises du secteur et un rappel de la réglementation pour l'élaboration du document unique et sa mise à jour, ce guide constitue un outil utile pour transformer cette obligation réglementaire en une opportunité pour mieux intégrer la prévention dans leurs activités quotidiennes.

www.scopbtp.org